

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE



DIPLOME DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE – NIVEAU 4

Acquérir des compétences complémentaires au CAP et indispensable pour maîtriser le métier.

OBJECTIFS

La formation pratique et théorique permet d'acquérir une solide expérience grâce aux ateliers sur modèles vivants ou sur têtes malléables

Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc. Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, «manager», chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

PREREQUIS

Titulaire du CAP

PUBLICS VISES

Tous publics de 16 à 29 ans révolus*

QUALITES REQUISES

- Goût pour l'embellissement
- Sens artistique
- Sens du contact et de la relation
- Qualité d'expression

VALIDATION

Diplôme de l'Éducation Nationale



MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Admission sur dossier et entretien de motivation

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES

La formation se déroule par module, avec un enseignant spécialisé dans chacun de ces modules. L'accent est mis sur la pratique professionnelle. La pratique professionnelle est au cœur du métier de coiffeur, en plus elle représente la moitié des coefficients de l'examen.

- Notre salon-école permet une mise en situation de nos stagiaires aussi bien sur : clients, modèles, têtes implantées : analyse du déroulement des opérations à effectuer et préparation.
- Nous utilisons une méthode active et participative à partir de consignes données et de débriefing : analyse et solutions.
- Les enseignements théoriques sont basés sur 2 phases une partie théorique et une partie application à partir de cas concrets.
- Supports utilisés : exercices d'application créés par les enseignants, annales examen, pour la pratique cas pratiques.

MODALITES D'EVALUATION

Les stagiaires seront évalués tant sur le plan pratique que théorique

- **Intermédiaire** : Évaluations lors des contrôles continus sur les écrits et la pratique sur modèle ou tête malléable tout au long de l'année
- **Finale** : Examen terminal de l'Éducation Nationale

MODALITES DE FORMATION

Le calendrier annuel sera remis lors de l'entretien

Pour passer le BP de coiffure il est nécessaire d'être titulaire du CAP de coiffure et de justifier de deux ans d'expérience professionnelle en tant que salarié dans un salon.

EN ALTERNANCE

BP sur 2 ans à raison de 2 jours au centre de formation et 3 jours en entreprise

Centre **AFTEC**
266 Avenue Louis Lépine – ZAC Sainte
Anne Est
84700 SORGUES – 04.90.32.40.55
Aftec3@bbox.fr / www.aftec-sorgues.com



■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Programme de la formation

BP COIFFURE

E1 : CONCEPTION, FORME ET COULEUR

CONCEPTION ET REALISATION DE MISES ENFORME PERMANENTE

- Principe et produits utilisés
- Techniques
- Appareils et matériels

COLORATION ET EFFETS DE COULEUR

- Principe
- Produits
- Techniques
- Matériels

E2 : COUPE ET COIFFAGE VILLE

COUPE

- Outils
- Techniques

MISE EN FORME TEMPORAIRE

- Principe
- Technique
- Appareils et matériels
- Produits de mise en forme

E3 : SCIENCES ET TECHNOLOGIES

PHYSIQUE ET CHIMIE APPLIQUEES

- L'eau : solvant et milieu réactionnel
- Constitution et réaction des composés organiques
- Installations et appareils électriques

BIOLOGIE APPLIQUEE

- Organisation et fonctionnement du corps humain
- Biocontaminations et lutte antimicrobienne
- La peau et les phanères

TECHNOLOGIES ET METHODES

- Diagnostic conseil
- Hygiène et soins capillaires
- Coupe
- Mise en forme temporaire
- Mise en forme permanente
- Coloration
- Coiffage
- Entretien du système pilo-facial

CADRE ORGANISATIONNEL ET REGLEMENTAIRE AL'ACTIVITE

- Ergonomie, hygiène, sécurité
- Installation et aménagement des locaux
- Réglementation en usage dans la profession
- Qualité de service

E4 : GESTION DE L'ENTREPRISE

VENTE-CONSEIL

TRAVAUX DE GESTION ET D'ADMINISTRATION

LE CADRE DE LA CREATION D'UN SALON, DU RACHAT OU DE L'EXPLOITATION D'UN SALON EXISTANT

- Analyse de l'environnement économique et du marché de la coiffure
- Le choix d'une forme de commerce et d'une forme juridique
- L'acquisition de l'entreprise et son financement

LE PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

- La mise en place du tableau de bord
- La politique d'investissement
- La sélection des fournisseurs
- La communication commerciale
- Le suivi des coûts et des prix

LES OPERATIONS COMPTABLES ET ADMINISTRATIVES COURANTES

- La tenue de la comptabilité
- L'organisation du travail
- Les travaux de secrétariat courants
- La tenue des stocks

MANAGEMENT D'UN SALON DE COIFFURE

- Le recrutement du personnel d'un salon
- Les éléments de droit du travail
- La paie
- Animation et motivation du personnel

E5 : ARTS APPLIQUES

HISTOIRE DE LA COIFFURE

MISE EN VALEUR DES PRODUITS ET DES SERVICES

TRADUCTION DES RECHERCHES ESTHETIQUES EN VUE DE LA DEFINITION, LA MISE AU POINT TECHNIQUE, LA CREATION ET LA REALISATION D'UNE COIFFURE

E6 : EXPRESSION FRANCAISE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

analyse de documents
expression écrite
constitution de dossiers



MODALITÉS D'EXAMEN

Unités d'enseignement	Forme	Coef.	Durée
E1 : Création couleur, coupe, coiffage	Pratique	6	2 h 30
E2 : Modification durable de la forme	Pratique	5	2 h
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat: Coiffure événementielle (ou) Coupe homme et entretien du système pilo facial	Pratique	5	1 h
E4 : Gestion de l'entreprise: Vente Management et Gestion d'un salon	Oral Écrit	2 3	10 min 3 h
E5 : Sciences, Technologies et Arts Appliqués: sciences et technologies Arts appliqués à la profession	Écrit Écrit	6 2	3 h 2 h
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	Écrit	3	3 h
Épreuve facultative:			
Langue vivante	Oral		30 min

